



# LES DOSSIERS DE L'OBSERVATOIRE

N°12 - AVRIL 2011

## Le devenir des diplômés 2007 de licence professionnelle des Universités d'Alsace

Cheikh Tidiane Diallo, Annie Cheminat

*Les étudiants ayant obtenu une licence professionnelle dans les Universités d'Alsace en 2007 ont fait l'objet d'une enquête sur leur devenir professionnel au cours des 27 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale, initiée par la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP). L'ORESIPE a réalisé cette enquête, en élargissant la population visée par la DGESIP à l'ensemble des diplômés.*

### Population concernée par l'enquête

Sur les 1 577 étudiants inscrits en licence professionnelle en 2006-2007 dans les Universités d'Alsace, 1 246 soit 79% ont obtenu leur diplôme en juin ou septembre 2007. C'est l'ensemble de cette population qui a fait l'objet de l'enquête réalisée dans le cadre d'un dispositif national, mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Le champ de l'enquête défini par le Ministère concerne les diplômés de nationalité française, âgés de moins de 30 ans en 2007, n'ayant pas poursuivi d'études après l'obtention de leur licence professionnelle et n'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an. Cependant, l'ORESIPE a étendu ce champ à l'ensemble des diplômés. Ainsi, 784 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse brut de 63%. L'ensemble des résultats présentés dans cette synthèse est regroupé par secteur économique dans l'optique d'en faciliter leur lecture.

### Situation des diplômés au 1<sup>er</sup> décembre 2009

#### Une insertion professionnelle plutôt favorable

En moyenne, 27 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, 87% des diplômés ayant

répondu à l'enquête ont un emploi (Tableau 1), 8% sont en recherche d'emploi, 4% des diplômés poursuivent des études et 1% sont en période d'inactivité, c'est-à-dire qu'ils n'occupent pas d'emploi mais, pour diverses raisons, n'en cherchent pas non plus.

La situation des diplômés en emploi varie d'une université à l'autre. Le taux de diplômés en emploi de l'Université de Haute-Alsace (UHA) est de 3 points inférieur à celui de l'Université de Strasbourg (UdS), 85% contre 88%. Parallèlement, le taux de ceux qui se déclarent en recherche d'emploi représente 10% à l'UHA et 6% à l'UdS.

Le taux d'insertion, défini comme le rapport du nombre de diplômés en emploi à la population active (somme des actifs occupés et des chômeurs) s'établit à 91,7% pour l'ensemble des licences professionnelles, l'écart entre l'UHA et l'UdS restant de l'ordre de 3 points en faveur de l'UdS (Tableau 2).

Le taux de chômage qui rapporte le nombre total de diplômés en situation de recherche d'emploi à la population active est de 8,3%. Pour situer cette valeur dans un contexte plus large, on note que le taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, était de 8,9% au niveau régional et de 9,6% au niveau national<sup>1</sup>. Sur cette même période, le taux de chômage global en France

<sup>1</sup> Insee, *Taux de chômage localisés trimestriels par région*, « [http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=CMRSOS03311](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=CMRSOS03311) »

Tableau 1 : Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique

Situation prof. Secteur économique	En emploi	Au chômage	Inactif	En études	Nombre de diplômés	Nombre de réponses
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>253 (85%)</b>	<b>29 (10%)</b>	<b>4 (1%)</b>	<b>11 (4%)</b>	<b>445</b>	<b>297</b>
dont secteur secondaire	136 (85%)	16 (10%)	1 (1%)	7 (4%)	230	160
dont secteur tertiaire	117 (85%)	13 (10%)	3 (2%)	4 (3%)	215	137
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>408 (88%)</b>	<b>31 (6%)</b>	<b>3 (1%)</b>	<b>24 (5%)</b>	<b>801</b>	<b>466</b>
dont secteur secondaire	273 (88%)	21 (7%)	2 (0%)	15 (5%)	566	311
dont secteur tertiaire	135 (87%)	10 (6%)	1 (1%)	9 (6%)	235	155
<b>Total</b>	<b>661 (87%)</b>	<b>60 (8%)</b>	<b>7 (1%)</b>	<b>35 (4%)</b>	<b>1246</b>	<b>763</b>

Population concernée : ensemble des répondants - Effectif : 1 246 - Ayant répondu à la question : 763

métropolitaine des jeunes de 15 à 24 ans, s'élevait à 25,0%<sup>2</sup>.

Tableau 2 : Les indicateurs de mesure de la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique

Situation prof. Secteur économique	Taux d'insertion	Taux de chômage
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>89,7%</b>	<b>10,3%</b>
dont secteur secondaire	89,5%	10,5%
dont secteur tertiaire	90,0%	10,0%
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>92,9%</b>	<b>7,1%</b>
dont secteur secondaire	92,9%	7,1%
dont secteur tertiaire	93,1%	6,9%
<b>Total</b>	<b>91,7%</b>	<b>8,3%</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 1 246 - Ayant répondu à la question : 763

### Les moyens d'obtention de l'emploi : annonces et stages

Sur l'ensemble des répondants en emploi au moment de l'enquête, on constate que les offres d'emploi par voie de presse constituent le moyen d'obtention le plus répandu (24%), taux qui passe à 28% si l'on y ajoute les annonces sur les sites web des entreprises ou de l'université (Tableau 3). Les embauches consécutives à un stage de fin d'études et aux réseaux relationnels sont respectivement citées par 21% et 16% de l'ensemble des diplômés. Les candidatures spontanées, moins efficaces, restent néanmoins une voie d'embauche non négligeable avec 12% des répondants. Enfin, pour une faible proportion de la population en emploi (2%), il est intéressant de noter qu'une douzaine de personnes déclarent avoir créé leur entreprise.

<sup>2</sup> Insee, *Taux de chômage localisés trimestriels par sexe et âge*, «<http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>»

### 61% des diplômés travaillent en Alsace

Globalement, 94% des diplômés de licence professionnelle 2007 des universités d'Alsace travaillent en France (Tableau 4). Ils sont principalement employés en Alsace avec près des deux tiers des actifs dont 40% dans le Bas-Rhin et 21% dans le Haut-Rhin. Environ 6% ont trouvé un emploi en Lorraine, 6% en région Ile-de-France, les 21% restant se répartissant sur l'ensemble des autres régions du territoire national.

Les diplômés de licence professionnelle de l'UHA sont à 65% employés en Alsace contre 59% à l'UdS. Cependant, les actifs issus de l'UdS sont plus

#### Note de lecture des tableaux

Les résultats présentés dans les tableaux se rapportent à l'ensemble des titulaires d'une licence professionnelle dans les Universités d'Alsace en 2007.

Les diplômes de licence professionnelle sont classés en deux secteurs économiques :

- le secteur secondaire : correspond aux activités liées à la transformation des matières premières (exemple de l'industrie du bois, de l'aéronautique et de l'électronique, du raffinage du pétrole...);
- le secteur tertiaire : regroupe les activités de services (le conseil, l'assurance, l'enseignement, la grande distribution, le tourisme, les agences immobilières...).

Dans les tableaux représentant les résultats par secteur économique (« Secteur secondaire », « Secteur tertiaire »), les pourcentages indiqués sont « en ligne », c'est à dire qu'ils représentent le poids d'une catégorie au sein d'un secteur économique. Ainsi dans le tableau 1, les diplômés en emploi du « Secteur secondaire » de l'Université de Haute-Alsace représentent 85% des diplômés de ce secteur ayant répondu au questionnaire d'enquête. Les 15% restant se répartissent entre ceux qui sont au chômage (10%), les inactifs (1%) et ceux qui poursuivent encore des études (4%). Pour chaque indicateur, les pourcentages se rapportent à la population des répondants à la question posée.

**Tableau 3 : Moyen d'obtention de l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> décembre 2009**

Moyen d'obtention	UHA Effectifs	UdS Effectifs
En répondant à une offre d'emploi dans la presse	53 (22%)	95 (25%)
Suite à un stage intégré dans vos études	56 (24%)	74 (19%)
Grâce à votre réseau et à vos relations	34 (14%)	66 (17%)
Par approche directe : candidature spontanée, forum, cvthèque	27 (11%)	48 (12%)
J'étais en emploi en parallèle avec ma formation	21 (9%)	29 (7%)
Par un cabinet de recrutement, agence d'intérim	16 (7%)	21 (5%)
Par une offre d'emploi sur le site Internet de l'entreprise	7 (3%)	20 (5%)
Offre trouvée sur le site de l'ANPE ou de l'APEC	12 (5%)	10 (3%)
Par concours	6 (3%)	10 (3%)
En créant une entreprise	4 (2%)	8 (2%)
Par une offre d'emploi sur le site Internet d'un établissement d'enseignement supérieur	1 (0%)	1 (0%)
Lors d'un forum ou d'un salon	1 (0%)	2 (1%)
Par l'association d'anciens diplômés de la formation que vous avez suivie	0 (0%)	2 (1%)
<b>Total</b>	<b>238 (100%)</b>	<b>386 (100%)</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 624

largement concentrés dans le Bas-Rhin (85%) que ceux de l'UHA pour lesquels la répartition entre les deux départements est plus équilibrée avec 63% dans le Haut-Rhin et 37% dans le Bas-Rhin.

Enfin 6% des répondants ont déclaré travailler dans un pays étranger dont une large majorité (85%) en Europe, essentiellement concentrés en

**Tableau 4 : Localisation géographique des emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009**

Localisation géographique	UHA Effectifs	UdS Effectifs
Bas-Rhin	57 (24%)	192 (50%)
Haut-Rhin	98 (41%)	34 (9%)
Lorraine	11 (5%)	25 (6%)
Ile-de-France	10 (4%)	29 (7%)
Reste de la France	42 (18%)	88 (23%)
Etranger	19 (8%)	18 (5%)
<b>Total</b>	<b>237 (100%)</b>	<b>386 (100%)</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 623

Suisse et en Allemagne.

### Type de contrat de travail et secteur d'emploi

Les emplois occupés sont majoritairement (78%) des emplois stables, qu'il s'agisse de salariés sur contrat à durée indéterminée, de titulaires de la fonction publique ou de travailleurs indépendants ou libéraux (Tableau 5). Les emplois précaires (22%) sont constitués à 61% de contrats à durée déterminée (CDD), les 39% restants recouvrant différents types de contrats (intérimaires, contrats aidés...). A titre de comparaison, en 2009, seuls 50,3% de l'ensemble des salariés de 15 à 24 ans bénéficiaient d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI)<sup>3</sup>.

Par ailleurs, la part d'emplois stables des diplômés est significativement supérieure dans le « secteur secondaire » (80%) que dans le « secteur tertiaire » (75%).

Les titulaires d'une licence professionnelle des universités d'Alsace sont recrutés majoritairement en entreprises (79%). Ils ne sont que 13% à être employés dans la fonction publique, proportion assez identique à celle établie par l'Insee pour l'ensemble des salariés de 15-24 ans en 2009 (14%)<sup>3</sup>. Enfin, 6% travaillent dans des structures associatives et 2% déclarent exercer une profession libérale, ou s'être établis à leur compte (Tableau 6).

Les pourvoyeurs d'emplois des diplômés du « secteur secondaire » sont essentiellement les entreprises publiques ou privées (85%). Il en va de même pour le « secteur tertiaire », même si la proportion est moins importante (69%). A l'inverse, le « secteur

**Tableau 5 : Type de contrat de travail, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique**

Type contrat	Emplois stables	Emplois précaires
<b>Secteur économique</b>		
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>181 (76%)</b>	<b>56 (24%)</b>
dont secteur secondaire	101 (78%)	28 (22%)
dont secteur tertiaire	80 (74%)	28 (26%)
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>305 (79%)</b>	<b>80 (21%)</b>
dont secteur secondaire	212 (81%)	49 (19%)
dont secteur tertiaire	93 (75%)	31 (25%)
<b>Total</b>	<b>486 (78%)</b>	<b>136 (22%)</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 622

3 « Une photographie du marché du travail en 2009 - résultats de l'enquête Emploi » Insee Première n° 1331 - janvier 2011.

**Tableau 6 : Types d'employeurs, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique**

Secteur économique \ Employeurs	Entreprise publique ou privée	Fonction publique	Association	Profession libérale ou indépendant
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>185 (78%)</b>	<b>25 (11%)</b>	<b>23 (10%)</b>	<b>3 (1%)</b>
dont secteur secondaire	114 (89%)	10 (8%)	3 (2%)	1 (1%)
dont secteur tertiaire	71 (66%)	15 (14%)	20 (18%)	2 (2%)
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>307 (80%)</b>	<b>54 (14%)</b>	<b>15 (4%)</b>	<b>9 (2%)</b>
dont secteur secondaire	218 (84%)	32 (12%)	8 (3%)	3 (1%)
dont secteur tertiaire	89 (72%)	22 (18%)	7 (5%)	6 (5%)
<b>Total</b>	<b>492 (79%)</b>	<b>79 (13%)</b>	<b>38 (6%)</b>	<b>12 (2%)</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 621

secondaire » représente 11% des emplois de la fonction publique contre 16% pour le « secteur tertiaire ». La tendance est encore accentuée pour l'emploi relevant des associations avec respectivement 3% et 12% des emplois.

Certaines formations voient tous leurs diplômés travailler dans des entreprises publiques ou privées. C'est, en particulier, le cas des licences professionnelles de l'UHA : « Applications industrielles des matériaux polymères », « Ingénierie simultanée », « Intégration des systèmes voix et données pour l'entreprise » et « Conseils en assurances et services financiers ». A l'UdS, il s'agit notamment des licences : « Métiers de l'optique et de la vision », « Qualité et sécurité des aliments », « Systèmes électriques et réseaux industriels - RII », « Visiteur médical », « Chargé de clientèle « Particuliers », « Distribution, management et gestion des rayons ». Ces constats illustrent bien la volonté et la capacité de l'université d'adapter les diplômes aux besoins des entreprises et du marché du travail.

**Tableau 7 : Catégories socioprofessionnelles, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique**

PCS \ Secteur économique	Ingénieur - Cadre	Prof. intermédiaires	Ouvrier - Employé
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>44 (19%)</b>	<b>112 (49%)</b>	<b>75 (32%)</b>
dont secteur secondaire	25 (20%)	78 (61%)	24 (19%)
dont secteur tertiaire	19 (18%)	34 (33%)	51 (49%)
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>87 (23%)</b>	<b>194 (52%)</b>	<b>93 (25%)</b>
dont secteur secondaire	56 (22%)	150 (59%)	47 (19%)
dont secteur tertiaire	31 (26%)	44 (36%)	46 (38%)
<b>Total</b>	<b>131 (22%)</b>	<b>306 (50%)</b>	<b>168 (28%)</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 605

### 50% d'accès aux emplois de professions intermédiaires

27 mois après leur sortie des universités d'Alsace, 50% des diplômés en emploi appartiennent à la catégorie professions intermédiaires, moins d'un quart relèvent de la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures et 28% de la catégorie ouvriers-employés (Tableau 7).

Les diplômés de licence professionnelle du « secteur secondaire » sont plus nombreux à occuper un emploi de niveau profession intermédiaire (60%) que dans le secteur tertiaire (35%) mais occupent un emploi de niveau cadre dans des proportions comparables, de l'ordre de 20%. On relève également la part prépondérante des ouvriers-employés (43%) dans les spécialités du tertiaire. Elle est particulièrement importante pour certaines formations telles les spécialités : « Administration et gestion des entreprises culturelles », « Chef de projet touristique », « Gestion opérationnelle et juridique des ressources humaines » et « Librairie et métiers du livre » pour l'UHA; « Commercial dans l'environnement européen » et « Métiers de la publicité » pour l'UdS. Bien que relevant du « secteur secondaire », il en va de même pour la spécialité « Design » proposée par l'UdS.

### Les quotités de travail : 94% d'emplois à temps plein

Pour 94% des répondants en emploi, la quotité de travail correspond à un temps plein. Les emplois à temps partiel représentent 16% des emplois précaires contre 4% des emplois stables (Tableau 8).

Au regard du secteur économique des diplômés, on note que le taux d'emploi à temps plein est moins élevé de 3 points dans le « secteur tertiaire » (92%) que

**Tableau 8 : Quotités travaillées, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique**

Secteur économique	Quotité	Temps plein	Temps partiel
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>222 (91%)</b>	<b>14 (9%)</b>	
dont secteur secondaire	125 (97%)	5 (3%)	
dont secteur tertiaire	97 (85%)	9 (15%)	
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>357 (95%)</b>	<b>24 (5%)</b>	
dont secteur secondaire	244 (96%)	14 (4%)	
dont secteur tertiaire	113 (93%)	10 (7%)	
<b>Total</b>	<b>579 (94%)</b>	<b>38 (6%)</b>	

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 617

dans le secondaire. Les emplois à temps partiel représentent 19% des emplois précaires et 5% des emplois stables dans le « secteur tertiaire » contre respectivement 13% et 3% dans le « secteur secondaire ».

### Une bonne adéquation formation - emploi

82% des diplômés en emploi déclarent exercer un emploi correspondant à leur niveau de qualification et 81% à leur domaine de formation (Tableau 9). Parmi les 609 diplômés ayant répondu aux deux questions (adéquation emploi/niveau de qualification et adéquation emploi/secteur disciplinaire de votre formation), un degré d'adéquation emploi-formation a pu être déterminé. Ainsi, 70% des actifs estiment qu'il existe une bonne adéquation entre l'emploi exercé et leur formation. Seuls 7% estiment que leur emploi ne correspond ni à leur niveau de qualification ni au secteur disciplinaire de leur licence professionnelle.

Le degré d'adéquation emploi-formation varie cependant d'une université à l'autre, celui de l'Université de Haute-Alsace (67%) apparaissant sensiblement inférieur à celui de l'Université de Strasbourg (73%).

**Tableau 9 : Adéquation entre le niveau de qualification de la licence professionnelle et l'emploi et entre la discipline de la licence professionnelle et l'emploi, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009**

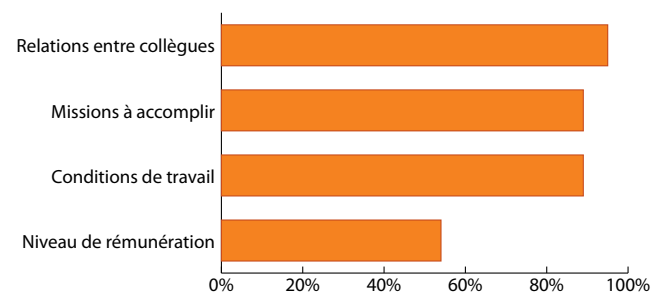
Niveau de qualif.	Oui	Non	Total
	%	%	%
<b>Sect. Disc.</b>			
Oui	428 (70%)	72 (12%)	500 (82%)
Non	68 (11%)	41 (7%)	109 (18%)
<b>Total</b>	<b>496 (81%)</b>	<b>113 (19%)</b>	<b>609 (100%)</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 609

### Des taux de satisfaction élevés sur l'emploi sauf pour les salaires

A la date de l'enquête, les diplômés 2007 d'une licence professionnelle des universités d'Alsace sont globalement satisfaits de leur emploi à l'exception du niveau de rémunération, comme le montrent les taux de satisfaction enregistrés pour l'ensemble des critères portant sur l'environnement et les conditions de travail, tous supérieurs à 80%. En revanche, le salaire ne recueille que 54% de satisfaits (Figure 2).

**Figure 2 : Appréciation sur divers aspects de l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> décembre 2009**



Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 614

### Une rémunération médiane assez avantageuse

27 mois après l'obtention d'une licence professionnelle, le salaire médian mensuel (équivalent temps plein) s'établit à 1 600 € nets (Tableau 10).

Cependant, tous les diplômés ne bénéficient pas de conditions d'emploi équivalentes. Certains facteurs tels que le sexe, le secteur économique et le type d'employeur jouent fortement sur les conditions salariales.

**Tableau 10 : Salaires médians nets mensuels, équivalent temps plein, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009, par secteur économique**

Secteur économique	Salaires médians nets mensuels
<b>Université de Haute-Alsace</b>	<b>1 500 €</b>
dont secteur secondaire	1 600 €
dont secteur tertiaire	1 400 €
<b>Université de Strasbourg</b>	<b>1 600 €</b>
dont secteur secondaire	1 600 €
dont secteur tertiaire	1 559 €
<b>Ensemble</b>	<b>1 600 €</b>

Population concernée : personnes occupant un emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 474

Il existe ainsi une différence de salaire médian de 8% en défaveur des femmes. Dans les faits, plusieurs caractéristiques de l'emploi sont défavorables aux femmes : elles ont plus fréquemment des contrats de travail précaires (23% contre 21% pour les hommes); elles sont en proportions moindres recrutées sur des emplois de statut cadre, avec 19% de femmes à des emplois de niveau cadre contre 24% pour les hommes, et respectivement 62% contre 80% à des emplois de niveau cadres et professions intermédiaires.

L'impact du secteur économique reste discriminant sur le salaire médian, les diplômés du « secteur secondaire » étant globalement mieux rémunérés que ceux du « secteur tertiaire » (Tableau 10).

**Tableau 11 : Comparaison des salaires nets mensuels entre fonction publique et entreprises, emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2009**

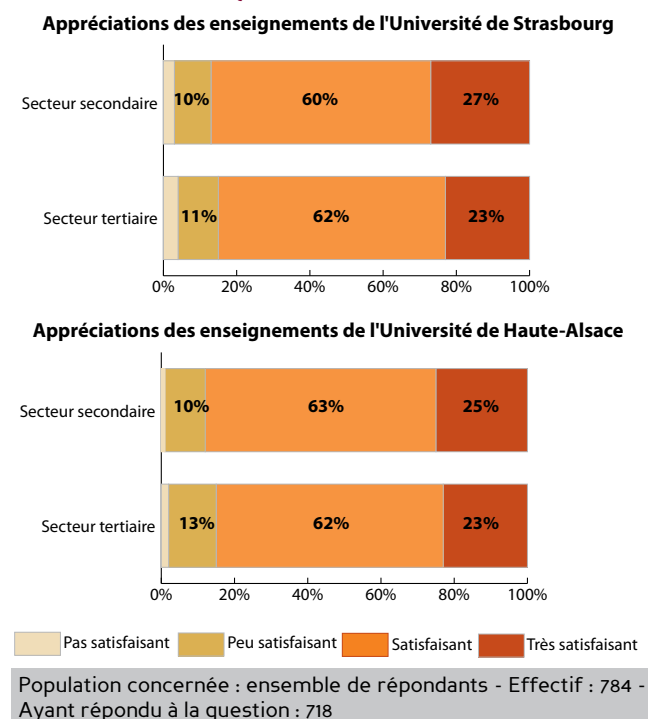
	Fonction publique	Entreprise publique ou privée
Salaire moyen net mensuel	1 494 €	1 727 €
Salaire médian net mensuel	1 400 €	1 600 €
Population concernée : personnes occupant un emploi au 1 <sup>er</sup> décembre 2009 - Effectif : 661 - Ayant répondu à la question : 473		

Indépendamment des autres critères, les rémunérations sont significativement plus élevées pour les salariés de l'entreprise, avec un salaire moyen et un salaire médian net mensuel, respectivement supérieurs de 16% et 14% à ceux enregistrés dans la fonction publique (Tableau 11).

C'est également au sein de l'entreprise que les diplômés accèdent le plus facilement à des emplois durables et ont le plus souvent réussi à valoriser leur formation. Ainsi, 83% des emplois en entreprise sont stables contre 49% dans la fonction publique.

**Les licences professionnelles : des formations appréciées**

**Figure 3 : Répartition des diplômés selon leur indice de satisfaction relatif à leur formation, par secteur économique**



**Méthodologie**

L'enquête sur les diplômés 2007 de licence professionnelle en Alsace (Université de Strasbourg et Université de Haute-Alsace) a été réalisée début 2010 par l'ORESIP. Le questionnaire utilisé est en partie imposé par la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP). Le questionnaire mis au point par la DGESIP porte essentiellement sur la situation professionnelle des diplômés au 1<sup>er</sup> décembre 2009, soit 27 mois après l'obtention de la licence professionnelle. L'ORESIP a ajouté une série de questions permettant notamment d'obtenir des renseignements sur le premier emploi occupé après l'obtention du diplôme, afin d'observer les premières évolutions de carrière. Les populations de diplômés visées par l'enquête DGESIP et ORESIP sont différentes, la population au sens ORESIP englobant celle de la DGESIP, plus restrictive (cf. Définition de la population).

La collecte des réponses s'est déroulée du 5 février 2010 au 30 mars 2010. Les réponses ont essentiellement été

collectées par le biais d'un questionnaire en ligne. Quand les adresses électroniques personnelles des diplômés étaient disponibles, un mail d'invitation à participer à l'enquête leur a été adressé. L'envoi de ce mail d'invitation a été suivi de deux relances, à intervalle d'une semaine. Une deuxième étape a consisté à essayer de joindre par téléphone les diplômés pour lesquels aucune adresse électronique personnelle n'était disponible, ainsi que ceux ayant déjà reçu un mail d'invitation mais n'ayant pas répondu ou ceux dont l'adresse électronique personnelle s'est révélée erronée ou obsolète. Enfin, des recherches sur les principaux annuaires téléphoniques, moteurs de recherche internet et réseaux sociaux ont été entreprises pour tenter de contacter les diplômés n'ayant pu être contactés ni par mail, ni par téléphone.

Au terme de ces opérations de collecte, 784 questionnaires ont été collectés. Tous les questionnaires n'étaient pas complets. Différentes personnes n'ont pas souhaité répondre à certaines questions ou n'ont pas terminé le questionnaire. Globalement, le taux de réponse brut, c'est-à-dire le nombre de réponses obtenu rapporté à la population de diplômés de licence professionnelle 2007 concernée est de 63%.

Dans l'ensemble, 87% des diplômés de licence professionnelle se déclarent satisfaits de la formation reçue dans les universités d'Alsace. Le taux de satisfaction est cependant légèrement plus élevé pour les diplômés du « secteur secondaire » et se situe aux alentours de 90% (Figure 3).

Les appréciations les plus positives sont naturellement formulées par les diplômés qui connaissent les conditions d'accès à l'emploi les plus favorables. Le taux de satisfaction des diplômés en emploi est supérieur de 3 points à celui des diplômés au chômage au moment de l'enquête, qui en dépit de cette situation, déclarent avoir apprécié leur formation.

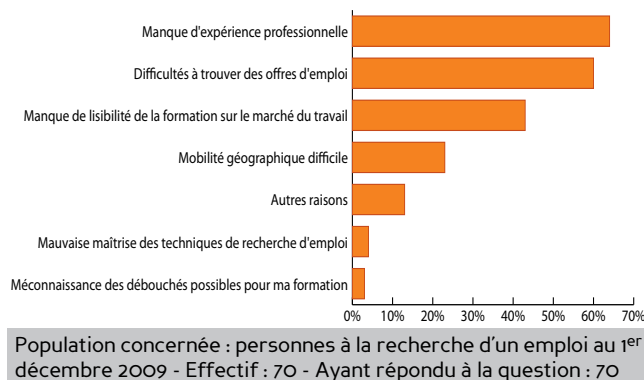
## Les diplômés sans emploi

8% des diplômés ayant répondu à l'enquête se sont déclarés en situation de recherche d'emploi.

### Le manque d'expérience professionnelle, principal obstacle des diplômés en recherche d'emploi

Ils expliquent les difficultés rencontrées en évoquant comme principaux obstacles à leur recrutement : le manque d'expérience professionnelle (64%), un nombre d'offres d'emploi pertinentes jugé insuffisant (60%), le fait que la formation attestée par la licence professionnelle obtenue est mal ou pas reconnue par les employeurs voire inadaptée au marché de l'emploi (43%) (Figure 4).

**Figure 4 : Raisons des difficultés à trouver un emploi, personnes au chômage au 1<sup>er</sup> décembre 2009**



## Évolutions de carrière

L'étude effectuée sur la période de 27 mois écoulés entre l'obtention de la licence professionnelle et le 1<sup>er</sup> décembre 2009 permet d'avoir un aperçu des premières évolutions de carrière des diplômés

en 2007. En effet, 48% d'entre eux ont occupé plus d'un emploi depuis l'obtention du diplôme. D'autres, n'occupant momentanément pas d'emploi au moment de l'enquête, ont déjà occupé au moins un emploi depuis 2007. La figure 5 met en évidence l'évolution de certains indicateurs entre le premier emploi éventuellement occupé et l'emploi occupé au 1<sup>er</sup> décembre 2009 qui, dans 52% des cas, est aussi le premier emploi.

Peu d'évolutions dans les modalités de recherche d'emploi sont constatées entre le premier emploi et l'emploi occupé à la date d'observation. Les embauches consécutives à un stage de fin d'études sont plus fréquentes que pour le premier emploi (27%), marquant l'importance du stage en matière d'insertion professionnelle. En revanche, les candidatures à des offres d'emploi sont prépondérantes pour les embauches ultérieures.

### Stabilisation de l'emploi

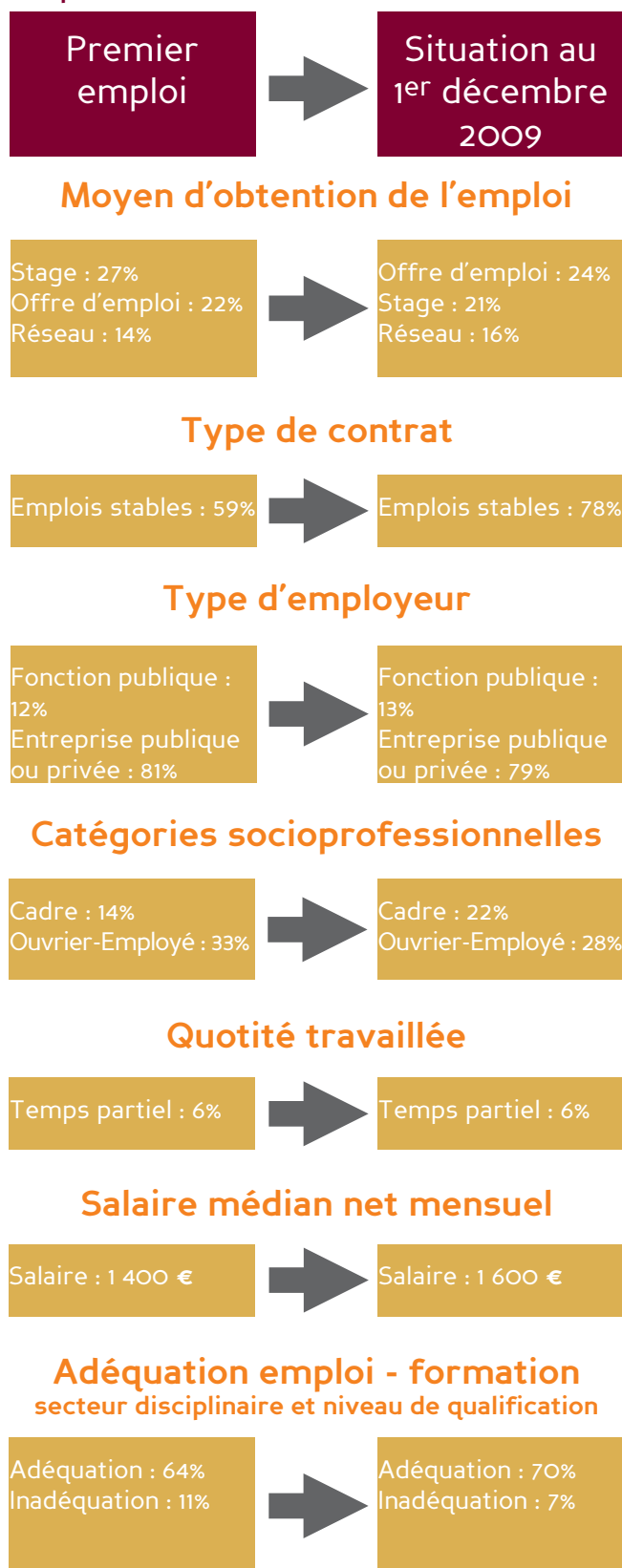
La part des contrats de travail stables augmente considérablement, passant de 59% pour le premier emploi à 78% pour l'emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009. Cette évolution indique qu'un certain nombre de personnes, sous contrat précaire dans leur premier emploi, ont pu bénéficier d'une stabilisation de leur situation à travers le premier emploi soit à l'occasion d'un changement d'emploi.

### Premières promotions

Le changement d'emploi peut aussi être l'occasion de bénéficier d'une promotion professionnelle. Cela se manifeste par la baisse de la part des ouvriers et des employés (de 33% à 28%) et la hausse de la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures (de 14% à 22%).

Ces évolutions positives se traduisent aussi par une hausse significative du salaire médian net mensuel, qui passe de 1 400 € à 1 600 €. Elles jouent également sur l'adéquation diplôme/emploi ressentie par les diplômés. En effet, si au moment de l'enquête, 70% des actifs estiment qu'il existe une bonne adéquation entre l'emploi exercé et leur formation, ils n'étaient que 64% à partager cette opinion à propos de leur premier emploi. Ce constat est naturellement cohérent avec la progression des niveaux de responsabilité corroborée par l'évolution en matière de catégorie

Figure 5 : Évolutions entre le premier emploi et l'emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009



socioprofessionnelle.

## Synthèse

Les diplômés de licence professionnelle des universités d'Alsace ont connu une insertion professionnelle plutôt favorable. 27 mois après l'obtention de leur diplôme, 87% d'entre eux ont un emploi et le taux de chômage s'établit à 8,3%. Environ deux tiers d'entre eux ont trouvé un emploi en Alsace et leur parcours professionnel est marqué par une faible mobilité professionnelle. Ils occupent des emplois de qualité pour la plupart d'entre eux, les emplois stables étant majoritaires (78%) ainsi que les statuts de cadres et de professions intermédiaires (72%). Le salaire médian est de 1 600 € net mensuel. L'employeur des diplômés de licence professionnelle est le plus souvent une entreprise publique ou privée (79%).

## En bref

• Au 1<sup>er</sup> décembre 2009, 87% des diplômés de licence professionnelle 2007 sortis des Universités d'Alsace occupent un emploi

8% sont au chômage, 4% en poursuite d'études et 1% inactifs

• 61% des diplômés en emploi travaillent en Alsace

• 78% des contrats de travail sont des contrats stables

• 72% des emplois relèvent des catégories cadres et professions intermédiaires

50% des emplois appartiennent à la catégorie des professions intermédiaires et 28% à la catégorie ouvriers-employés

• Le salaire net mensuel médian des personnes en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2009 s'élève à 1 600 euros

• 86% des diplômés sont satisfaits de la formation qu'ils ont reçue

### Les dossiers de l'Observatoire

Directeur de la publication : Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg  
Conception : ORESIPE  
Rédaction et mise en page : Annie Cheminat, Directrice, Cheikh Tidiane Diallo, chargé d'études

Maquette : Dominique Biache

Service d'aide au pilotage - ORESIPE - 20 a rue René Descartes - 67084 Strasbourg cedex

<http://www.unistra.fr> - Rubrique Orientation et insertion - Parcours et devenir des étudiants